

Qui va payer pour toutes ces échappatoires? Qui va combler le manque à gagner de l'État? Il faut pourtant que quelqu'un paie des impôts. Il faut que quelqu'un paie la note pour toutes les nouvelles échappatoires fiscales dont les grandes sociétés et les plus riches pourront profiter dorénavant. Le ministre des Finances s'est-il rendu aux instances de nos concitoyens qui voulaient notamment qu'il supprime les hausses fiscales décrétées en avril dernier, des hausses qui frappaient toutes les familles canadiennes? Non. Par conséquent, il lui faudra soutirer \$200 ou \$300 de nos familles pour compenser les largesses fiscales qu'il a si généreusement consenties dans son budget hier soir.

Le ministre prétend qu'on aide les jeunes au Canada. Ils devraient donc s'en réjouir, mais y en a-t-il beaucoup aujourd'hui, surtout les chômeurs, à se féliciter de leur sort? Quand on réfléchit mûrement aux 150 millions de dollars que le ministre a prévus pour les jeunes chômeurs, on se rend compte que finalement, c'est le même fonds insignifiant dont on parle depuis quelques jours. Lorsqu'on a fait le tour du budget, on s'aperçoit qu'il n'y a pas grand chose pour nos jeunes chômeurs.

● (1210)

Monsieur le Président, quand on considère le nombre de jeunes chômeurs que nous avons actuellement et la somme d'argent qui leur est destinée, on se rend vite compte que seulement 1.5 p. 100 d'entre eux pourront se trouver un emploi d'une durée d'un an. Par conséquent, 1.5 p. 100 de chômeurs de moins et cela, pour un an seulement. A-t-on songé aux centaines de milliers de jeunes qui vont se chercher du travail dans quelques semaines ou dans quelques mois, les étudiants des universités, des collèges, des instituts techniques et des écoles commerciales et secondaires? Voilà le genre d'aide que le gouvernement leur a apportée. Une misère. Je me demande comment le ministre des Finances fait pour trouver le courage de déclarer dans son budget que son gouvernement va aider les jeunes en leur offrant une aide aussi dérisoire?

M. Lalonde: Cela représente 1.3 milliard de dollars.

M. Riis: Ensuite le ministre des Finances a dit: «Nous allons aider les personnes âgées, nous allons augmenter les versements au titre du supplément de revenu garanti». Il y a quelques mois, le ministre des Finances a créé un groupe de travail chargé d'aller consulter ces gens dans le pays afin d'essayer de comprendre les besoins du troisième âge et de faire des recommandations au gouvernement. Le groupe de travail s'est acquitté de cette mission. Il a dit que pour commencer, le gouvernement devait augmenter immédiatement le SRG de \$100 par mois. Est-ce que le ministre s'est exécuté? Pas du tout. Il n'en a fourni que la moitié.

Faisons la ventilation. Les personnes âgées touchant le SRG vont recevoir au 1^{er} juillet de cette année une augmentation de 75c. par jour. Mes parents sont de ce nombre. Je leur ai téléphoné. Je leur ai dit: «Papa, maman, bonne nouvelle. Vous allez recevoir du ministre des Finances 75c. par jour à partir du 1^{er} juillet.» Ils n'en ont pas été spécialement enchantés. Car

avec ce qu'on appelle cette amélioration du sort des personnes âgées, il y en a des centaines et des milliers qui vont continuer de vivre en-deçà du seuil de la pauvreté, en-deçà du seuil défini par le gouvernement lui-même. Il y a des centaines et des milliers de nos personnes âgées qui vont être dans cette situation. Est-ce qu'il y a la moindre chose dans ce budget pour les anciens combattants, pour ceux qui se sont battus à Dieppe? Non, rien du tout. Est-ce qu'il y a eu une augmentation pour les anciens combattants, qui ont du mal à survivre comme nous le savons? Non, rien du tout.

M. Evans: Ils touchent le RSG.

M. Riis: Il y a des centaines et des milliers de personnes âgées qui vivent en-deçà du seuil de la pauvreté, et le ministre des Finances et le gouvernement disent qu'ils vont donner beaucoup pour les pensions. Mais ensuite, il y a bien sûr les REER. Quand on y regarde de près, monsieur le Président, beaucoup de Canadiens peuvent profiter des REER. Ils peuvent y verser \$1,000, \$2,000, et beaucoup le font. Mais ce n'est pas tellement le contribuable moyen que le ministre des Finances a aidé. Il a dit: «Nous allons relever le plafond à \$15,500 par année.» S'il vous reste \$10,000 ou \$15,000 en poche à la fin de l'année vous pouvez les placer dans un régime de retraite. Ceux qui vont profiter au maximum de cette autorisation, ce sont ceux qui gagnent près de \$90,000 par année. C'est ceux-là qui vont pouvoir en profiter au maximum, ceux qui gagnent près de \$90,000 par année.

Je ne pense pas qu'il subsiste de doutes sur l'hypocrisie du gouvernement qui a présenté ce budget. Il donne à ces personnes, comme le dit mon chef, un abattement fiscal de \$8,000. Mais le gouvernement prétend maintenant qu'il s'est ravisé, qu'il va envoyer un message aux travailleurs du pays, qu'il va maintenant leur demander de participer à un effort collectif de relance économique. Le gouvernement a dit qu'il venait d'accorder des avantages fiscaux à ses amis les entreprises, et des avantages fiscaux aux Canadiens qui sont dans les tranches supérieures de revenus. Mais voici qu'il demande au monde ouvrier d'adhérer au programme de relance. Et comme premier geste, le gouvernement a dit qu'il allait rétablir la liberté de négociation collective dans le secteur public. En d'autres termes, il a mis le pistolet à la tempe des salariés et il leur dit: «Maintenant vous allez pouvoir négocier librement». C'est le coup de la roulette russe.

Le gouvernement a dit qu'il allait relancer la négociation collective mais est-ce qu'il n'a pas dit également: «Si vous n'êtes pas d'accord avec nous, si vous ne faites pas exactement ce que nous disons, c'est une loi qui va vous imposer des conditions.» Est-ce cela qu'il appelle la libre négociation collective? Est-ce ainsi qu'il va encourager les travailleurs du Canada à collaborer librement et pleinement? Est-ce cela le message qu'il veut donner aux travailleurs, la libre négociation collective sous la menace du pistolet? Ce budget n'apporte aucun espoir réel pour les mois qui viennent aux Canadiens à revenus moyens ou faibles, aux Canadiens qui n'ont pas encore été partie prenante à ce qu'on appelle le programme de relance.